

Pire que les mariages blancs : l'immigration par escroquerie sentimentale !

Dans un ouvrage extrêmement bien documenté, la présidente de l'association "Non aux mariages et paternités de papier" révèle le drame vécu par des milliers de nos compatriotes sentimentalement abusés par des immigrés illégaux en quête de titres de séjours.

« Il a suffi qu'il se présente à la mairie pour la reconnaissance de l'enfant. Lorsque le petit est né, il n'est même pas venu le voir à la clinique. Deux semaines après, il a pris quelques photos du bébé et il est parti aussitôt. Lorsque je lui en ai fait la remarque, il m'a ri au nez et ses paroles m'ont glacée : "ce sont les papiers qui m'intéressent depuis le début, si ça ne te plaît pas, c'est trop tard." J'ai senti le piège se refermer, j'étais anéantie. Mon enfant avait un père qui ne s'intéressait à lui qu'au gré de ses droits administratifs. » De tels appels de détresse, Marie-Annick Delaunay affirme en recevoir plusieurs dizaines quotidiennement. Présidente de l'association "Non aux mariages et paternités de papier", créée pour venir en aide aux jeunes femmes victimes de ce qu'elle appelle « l'immigration par escroquerie sentimentale », elle a consacré à ce phénomène un livre bourré de chiffres édifiants et des témoignages déchirants.

Les failles de la loi

Ce phénomène ne doit pas être confondu avec les fameux "mariages blancs" ni avec "les paternités blanches" ou "de papiers". Dans ce dernier cas, une femme en situation régulière et mère d'un enfant né en France propose à un étranger résidant illégalement en France d'acheter la paternité de leur progéniture. Il s'agit d'un marché entre deux individus, voire d'un business florissant organisé par des filières organisées. Comme le révélait *Le Figaro*, dans son édition du 18 novembre 2006, « le forfait se négocie entre 2 000 et 5 000 €, selon l'âge du bébé. Le bouche à oreille chez les sans-papiers en fait désormais le moyen le plus sûr d'obtenir directement une carte de séjour de dix ans. À condi-

tion de subvenir aux besoins éducatifs, matériels et affectifs de l'enfant, la carte est obtenue au bout de deux ans, contre cinq ans de délai pour un mariage. Dans les foyers ou dans les collectifs de sans-papiers, chacun raconte le cas de "Congolaises, Camerounaises ou Ghanéennes" qui vendent leur ventre ou leurs enfants. »

Mais l'achat de mariages ou de paternités de complaisance, n'est pas le seul moyen utilisé par les immigrés illégaux pour obtenir un titre de séjour en profitant des failles de la loi RESEDA du 11 mai 1998 relative à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile. Plutôt que de payer, d'autres préfèrent abuser de la crédulité de certains de nos compatriotes, qu'ils soient Français de souche ou issus de l'immigration. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'un marché, mais d'une escroquerie sentimentale, l'étranger en situation irrégulière feignant l'amour désintéressé, avant d'abandonner son conjoint une fois obtenu le titre de séjour convoité. Quelquefois celui-ci est obtenu par le mariage. D'autres fois, et le cas est bien sûr plus douloureux encore, il l'est par la paternité.

Un phénomène de grande ampleur

Ce sont ces drames que Marie-Annick Delaunay décrit dans son livre et aussi dans un blog consacré à cette question sur Internet. « J'ai eu un enfant avec un Tunisien entré en France sans visa. Pour obtenir sa carte de séjour, il m'a plusieurs fois menacé de mort et d'enlèvement de l'enfant, avec tentative, pour que

je mente à la préfecture en disant que nous vivions ensemble (nous n'avons jamais vécu ensemble) et qu'il contribuait à l'entretien de l'enfant (ce qu'il a toujours refusé de faire bien qu'il travaille clandestinement) », confie Dominique. « Je suis Française d'origine algérienne et je me suis mariée avec un algérien (sans papier). J'ai réellement cru tout ce qu'il me disait (son affection, ses projets...). Une fois sa nationalité française en poche, son comportement a radicalement changé (distant, agressif). Ses discours se sont endurcis à mon égard... Aujourd'hui, je me sens nulle, bête et sale », raconte une autre.

À en croire Marie-Annick Delaunay, il ne s'agit pas de cas isolés. Bien que son existence et son

action soient presque totalement occultées par les médias, l'association "Non aux mariages et paternités de papier" a, depuis 2004, reçu plus de 2 000 témoignages de la part de victimes. Par ailleurs, dans son ouvrage, Marie-Annick Delaunay révèle des données statistiques qui permettent de mieux cerner le phénomène. Ainsi, entre 1995 et 2004, le nombre de naturalisations au titre du mariage avec un conjoint français est passé de 16 659 à 34 439. Une augmentation de plus de 100 % ! Dans un récent article, *Le Figaro* révélait également que « sans pouvoir chiffrer la fraude, les autorités remarquent donc une explosion des régularisations de "parents d'enfant français". En 2000, quelque 4 445 cartes de séjour avaient été délivrées à ce titre, contre 10 358 en 2004. Tout ne relève pas entièrement de la fraude, mais démontre qu'une nouvelle porte d'entrée clandestine en France a été identifiée. »

Un drame du prétendu "antiracisme"

Pour autant, le phénomène est totalement ignoré des politiques y compris de ceux qui prétendent placer ce sujet au cœur de leur action... « Force est de constater, écrit Marie-Annick Delaunay, que le ministre de l'Intérieur n'a pas pris, au cours de ses deux mandatures, les mesures de contrôle et d'encadrement indispensables pour mettre un terme aux drames inhumains que vivent les victimes de plus en plus nombreuses. » Et de s'interroger : « Nicolas Sarkozy veut-il perpétuer le mythe des mariages mixtes qui seraient tous vertueux ? » Cette question est la bonne. Elle souligne combien les victimes de « l'immigration par escroquerie sentimentale » sont avant tout des victimes du discours qui, depuis les années quatre-vingt, aveugle nos compatriotes sur la réalité de l'immigration. Pour mettre fin, à ces pratiques sordides, il ne faut pas seulement modifier la loi, comme le réclame à juste titre Marie-Annick Delaunay dans son livre. Il faut aussi guérir nos compatriotes du poison qui leur a été inoculé sous le nom fallacieux d'antiracisme.

Xavier Van Lierde



L'immigration par escroquerie sentimentale, Marie-Annick Delaunay, préface d'André Bercoff, Éditions Tatumis (www.tatumis.fr), 215 pages, 16 €.